

Coeur de Pévèle : baisse de la TEOM, hausse de la TP, création d'une salle de sports de 10 M E



Une salle des sports de 3000 à 5000 places va remplacer la salle Léo-Lagrange, «surbookée».

La séance consacrée au débat d'orientation budgétaire a été riche en annonces.

Au moment où la crise mine le moral du monde économique et politique, la réunion de la communauté de communes Coeur de Pévèle a mis un peu de baume au coeur des participants, jeudi dernier, au foyer Noël-Heyden.

Dominique Bailly, président et le bureau communautaire ont fait des annonces et dressé un bilan qui a de quoi inciter à l'optimisme.

Côté annonces : la création d'une salle multi-sports à Orchies et l'extension de celle de Beuvry côté bilan : la baisse du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la légère augmentation de la taxe professionnelle avant sa disparition et la bonne santé financière de Coeur de Pévèle.

La réunion débuta par la présentation du PACT du Douaisis, son but, son rôle, ses actions etc. Et l'on passa très vite aux votes pour l'attribution de subventions à la Mission locale, aux Restos du coeur, à l'ADIL, et au financement de l'étude de faisabilité solaire de la piscine d'Orchies. Ces votes ont recueilli l'unanimité.

Ensuite, premier moment fort, l'annonce de la réalisation d'une nouvelle salle de sports sur la zone des services publics à Orchies. Là où existent déjà la crèche, le terrain de football synthétique, là où vont bientôt s'élever la caserne de gendarmerie, le centre pour autistes, le centre socioculturel (2011).

Sur les parcelles restantes, Coeur de Pévèle envisage la construction d'une salle de 3 000 à 5 000 places où se dérouleront des rencontres de basket-ball, volley-ball, tennis, handball, etc. Coût de l'ouvrage : 10 millions d'euros. Seuls 2,5 M E seront à la charge de la Coeur de Pévèle. « Avec la proximité des Jeux olympiques de Londres, la Région va compléter ou mettre à niveau ses installations... Il y avait là une opportunité que nous voulions saisir » précisa M. Bailly. Les subventions viendront de la Région, du Département, de l'Europe, etc. « Toutes ces structures et bien d'autres comme le comité olympique régionale, ont décidé de la validité du dossier. »

Le bureau communautaire, à l'unanimité, a donc approuvé de lancer une étude de faisabilité. Parallèlement, l'actuelle salle polyvalente de Beuvry sera agrandie pour la pratique des arts martiaux et du tennis de table. M. Bridault, vice-président, ne pouvait que se réjouir de ces bonnes nouvelles « C'était une opportunité à ne pas louper. Remarquable ! »

Second moment fort : le débat d'orientation budgétaire. Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) va baisser pour la 3^e année consécutive (16,45 % au lieu de 17,70 %). Tous les foyers vont en bénéficier indiqua Jean Deregnaucourt.

Autres chapitres abordés : le coût des services avec les déficits du cybercentre et du gîte, le bilan des travaux sur les équipements sportifs en particulier, les dépenses et recettes communautaires et la hausse modérée de la TP (15,87 % au lieu de 15,23 %), hausse choisie par sécurité financière, et enfin les demandes de travaux.

En guise de conclusion, M. Bailly insista à nouveau sur la bonne santé financière de Coeur de Pévèle.